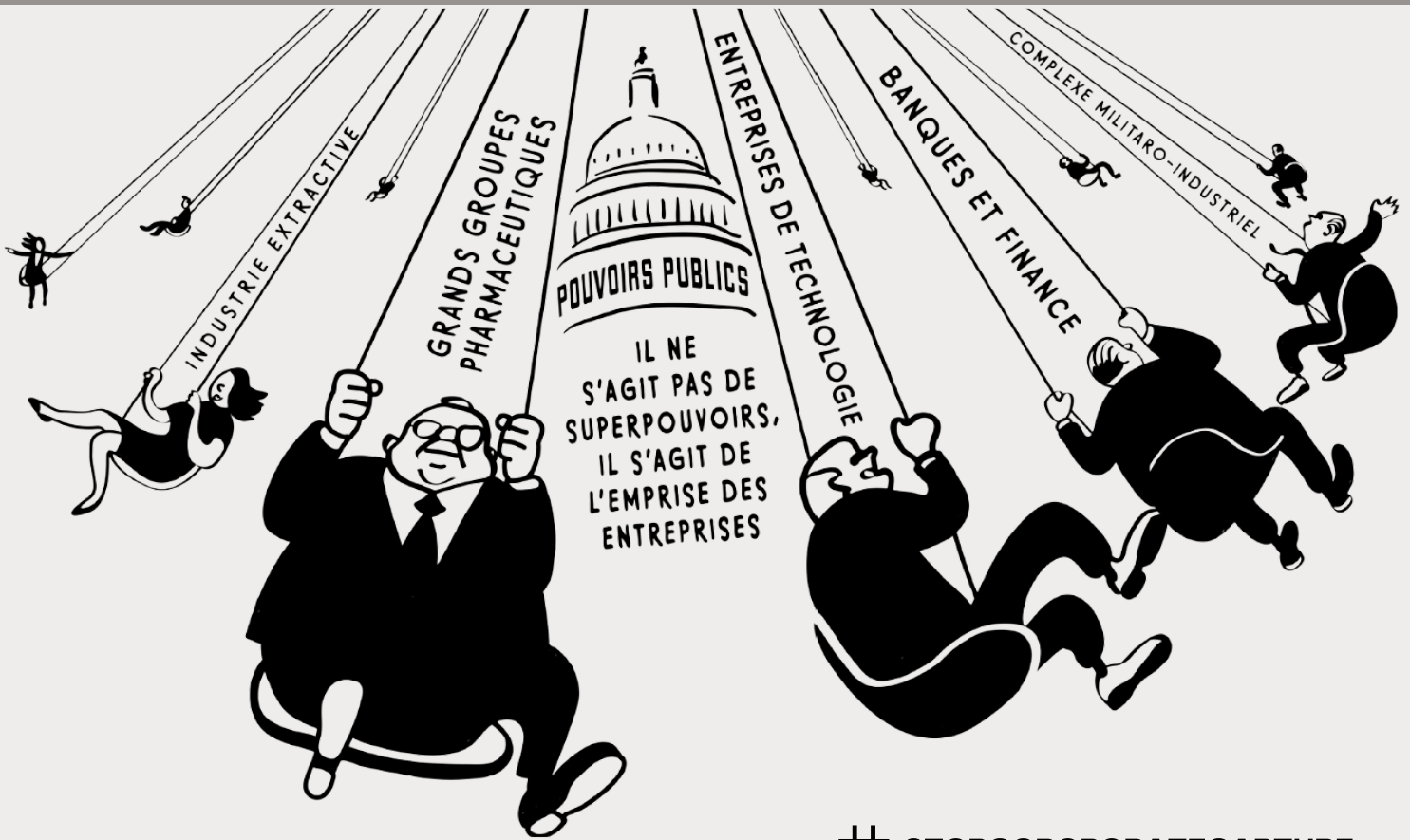


# MANIFESTATION DE LA CAPTURE D'ENTREPRISE

ESCR-NET



# STOPCOROPORATECAPTURE

**\*Capture d'entreprise:** aux moyens par lesquels une élite économique porte atteinte à l'environnement et à la mise en œuvre des droits humains en exerçant une influence indue sur les institutions publiques et les décideurs nationaux et internationaux.



# 1. MANIPULATION DE LA COMMUNAUTÉ

L'affaiblissement par les entreprises des processus décisionnels de ces communautés liées à un projet d'investissement. Les stratégies utilisées impliquent l'utilisation d'un soutien financier et d'autres avantages pour amener les leaders communautaires à soutenir les projets corporatifs qui ébranlent les intérêts et les décisions de l'ensemble de la communauté. Parfois, ces stratégies impliquent le recours à l'alcool, des offres d'emploi, des récompenses financières et / ou l'intimidation pour obtenir des dirigeants. La responsabilité sociale des entreprises (RSE) peut être utilisée comme une tactique pour manipuler ou diviser les communautés afin d'acquiescer un «permis social d'exploitation». Par le biais de projets de développement communautaire, parfois en partenariat avec des «soi-disant» fondations, organisations caritatives ou ONG, la RSE offre des avantages à court terme qui visent souvent à masquer les dommages à long terme.

# 2. DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

Le soutien de la partie des missions diplomatiques qui font progresser les intérêts des entreprises de leurs pays opérant à l'étranger dans les cas où leurs actions sont envisagées aux dépens des droits humains des populations locales. Les cas les plus graves concernent ceux pour lesquels les missions diplomatiques ont défendu les activités douteuses et ont fourni un soutien supplémentaire à «leurs» entreprises lorsqu'elles ces-ci étaient impliquées dans de sérieuses affaires de violations des droits humains à l'étranger.



### 3. INTERFÉRENCE JUDICIAIRE

L'interférence judiciaire est l'influence que les entreprises exercent sur les procédures et les jugements des tribunaux qui fournissent des résultats favorables aux entreprises et ébranlent la procédure officielle et les efforts dans la recherche d'accès aux recours et à la responsabilité. L'interférence judiciaire a été facilitée lors de réunions pour le personnel judiciaire commanditées par les entreprises, et à d'autres moments lorsque les sociétés ont exercé une influence sur leurs états d'origine pour qu'ils interviennent dans les affaires impliquant des violations des droits humains par ces entreprises et qu'ils plaident en faveur des intérêts des sociétés poursuivies.

### 4. INTERFÉRENCE POLITIQUE ET LÉGISLATIVE

L'interférence politique et législative fait référence à la pression exercée sur les législateurs et les responsables politiques par les entreprises et leurs représentants afin de fournir de plus amples opportunités commerciales, ou d'éliminer/ébranler la réglementation des activités des entreprises, ce qui finit par ébranler la protection des droits humains. Parmi les autres formes d'ingérence, ces activités incluent souvent la contribution aux campagnes et les dons faits à des fonctionnaires élus en échange de projets de lois ou de votes favorables aux intérêts des entreprises lors des délibérations parlementaires.



## 5. PRIVATISATION DES SERVICES DE SÉCURITÉ PUBLICS

Privatiser l'utilisation de services publics implique la disposition d'un salaire ou autre incitation par les entreprises à l'égard de la police, de l'armée ou de tout autre service de sécurité public afin que celui-ci agisse en leur faveur contre les communautés locales. Les activités que ces services de sécurité étatiques fournissent en général pour les entreprises consistent en la confrontation avec les manifestants, la collecte d'informations sur les communautés locales et l'intimidation des opposants aux projets corporatifs.

## 6. PORTE TOURNANTE

La 'Porte tournante' comme élément de l'emprise des entreprises fait référence au mouvement des employés du secteur des entreprises vers des organes publics de réglementation et d'autres agences, et vice-versa, et ce en ébranlant l'impartialité des organismes publics, en facilitant des réglementations et des politiques favorables aux entreprises, en diminuant la mise en œuvre des réglementations en place et en assurant des contrats avantageux entre les entreprises et les organismes publics.



## 7. FAÇONNER LES RÉCITS

Influencer l'opinion publique, en manipulant les médias et en diffusant des discours dominants sur le progrès et le développement, est une autre manifestation de l'emprise des entreprises. La délégitimation des luttes des communautés et des groupes affectés qui se dressent contre les intérêts des entreprises est devenue une pratique de plus en plus courante. Les récits sont souvent utilisés pour justifier la privatisation des services publics essentiels (ébranlant souvent les droits humains à l'eau, à l'assainissement, à la santé et à l'éducation), l'utilisation des ressources publiques - par le biais de subventions ou politiques fiscales, du soutien des organismes de crédit à l'exportation ou d'autres formes de financements publics - pour encourager les intérêts privés des entreprises et la mise en œuvre de projets à grande échelle au niveau local.

## 8. L'EMPRISE SUR LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

Les entreprises participent de plus en plus au financement des établissements universitaires, ce qui leur permet d'avoir une influence sur les priorités en matière d'éducation, et notamment les programmes d'études et les programmes de recherche. Il est de plus en plus courant que les universités et les centres de recherche reçoivent des financements d'entreprises pour développer des évaluations ou des études concernant des projets parrainés par des entreprises. Enfin, le mécénat d'entreprise associé aux établissements d'enseignement et de recherche peut renforcer l'image publique d'une entreprise, freinant le débat public sur les impacts négatifs de l'entreprise.